

# LA FORÊT D'ANLIER

## EXEMPLE D'UNE GESTION DURABLE ET ÉCOLOGIQUE DE LA FORÊT WALLONNE

**L**e secteur du bois a connu, dans le courant des années 1992 et 1993 une crise profonde, sans précédent depuis la seconde guerre mondiale. Il ne faudrait cependant pas y voir l'amorce d'une gestion plus écologique des forêts publiques. Cela fait en effet des décennies que les forestiers gèrent les forêts de bien public dans un souci permanent de conservation de toutes leurs richesses et potentialités. Les valeurs écologiques de la forêt, s'il est vrai qu'elles sont maintenant mieux mises en évidence, sont de longue date prises en ligne de compte par leurs gestionnaires avant même que le grand public ne soit sensibilisé à l'écologie.



En 1952 déjà, l'aménagement de la forêt d'Anlier fut basé sur une étude écologique très poussée axée notamment sur la pédologie et la phytosociologie. Il y a trente ans, des hommes politiques locaux proposaient un parc naturel transfrontalier avec la forêt d'Anlier comme noyau.

Depuis, l'intérêt écologique de cette forêt n'a cessé de grandir. Pourquoi?

Parce que les groupements végétaux qui la composent et les règles de gestion qui lui sont appliquées permettent de la maintenir dans son aspect actuel: riche et diversifié.

### PETITE HISTOIRE D'UNE GRANDE FORÊT

La forêt d'Anlier appartient, avec celles de Rulles et du Cheneil, par indivis à la Région wallonne et à huit communes, dont deux communes grand-ducales. Elle possède une superficie d'environ 7000 hectares, ce qui en fait une des plus vastes forêts du royaume.

Jusqu'en 1952, ces forêts ont appartenu à l'Etat belge mais elles étaient grevées de droits d'usage au profit des habitants de dix-huit communes avoisinantes.

Pendant près d'un siècle, l'Etat et les communes usagères ont tenté de supprimer ces droits afin que l'exploitation de la forêt ne conduise pas à des gaspillages de matière ligneuse et d'argent, mais aussi pour préserver la diversité des peuplements forestiers. Pour mémoire, les droits d'usage étaient ceux liés au droit au bois de chauffage, au bois de construction, aux hêtres d'agriculture<sup>(1)</sup>, au panage<sup>(2)</sup> et au pâturage. L'origine de ces droits est antique.

Une convention datant de septembre 1952 met fin à l'exercice des droits d'usage moyennant d'autres conditions comme la création d'une propriété indivise. Depuis, la forêt pleinement gérée par l'Administration de Eaux et Forêts (actuellement la Division de la Nature et des Forêts) connaît un réel enrichissement.

### DIVERSITÉ ET RICHESSE DES GROUPEMENTS VÉGÉTAUX

Voyons maintenant les végétations présentes et ensuite les moyens *mis en oeuvre* pour les préserver, voire pour les développer.

Les groupements végétaux forestiers se répartissent en deux grandes catégories correspondant d'une part aux sols suffisamment drainés et d'autre part, aux sols hydromorphes à drainage défectueux.

#### VÉGÉTATIONS SUR SOLS À BON DRAINAGE NATUREL

Sur les plateaux et sur les versants se développe la hêtraie avec ses différentes variantes et leurs formes de dégradation.

##### ● La hêtraie à myrtille

La hêtraie à myrtille est le stade le plus pauvre du point de vue floristique. Elle se caractérise par la constance d'un petit lot d'espèces très acidophiles s'accommodant de sols très pauvres à épaisse couche d'humus brut holorganique. Ces espèces sont *Vaccinium myrtillus* (myrtille), *Deschampsia flexuosa* (canche flexueuse), *Dicranum scoparium* (dicrane en balai) et *Leucobryum glaucum* (leucobryum glauque). Cette futaie peut être naturelle mais est généralement induite par l'homme. La hêtraie à myrtille naturelle correspond toujours à des sols podzoliques. Elle se présente sous forme d'une futaie à forte dominance de chênes rouvres. Lorsque le hêtre se régénère, il s'agit d'une variante de dégradation.

##### ● La hêtraie à luzule blanche

La hêtraie à luzule blanche présente plusieurs variantes étroitement liées à la qualité des sols. Certaines témoignent d'un équilibre biologique très stable, d'autres peuvent facilement être dégradées lors de la gestion. Le cortège floristique comprend *Luzula luzuloïdes* (luzule blanche), *Polytrichum formosum* (polytric élégant), *Rubus idaeus* (framboisier), *Digitalis purpurea* (digitale pourpre), *Rubus sp.* (ronces), *Dryopteris*



*carthusiana* (fougère spinuleuse), *Carex pilulifera* (laîche à pilules) et *Sambucus racemosa* (sureau à grappes). Les variantes rencontrées sont fonction de la richesse en eau du sol et se caractérisent par la présence des espèces de la hêtraie à myrtille sur sols pauvres et par la présence sur sols riches et frais d'espèces différentes hygrophiles comme *Carex pallescens* (laîche pâle), *Deschampsia cespitosa* (canche cespiteuse), *Athyrium filix-femina* (fougère femelle), *Oxalis acetosella* (oxalide petite oseille), *Poa chaixii* (pâturin de Chaix), *Polygonatum verticillatum* (sceau de Salomon à feuilles verticillées), *Scrophularia nodosa* (scrofulaire noueuse), *Pteridium aquilinum* (fougère aigle) et *Hypericum pulchrum* (millepertuis élégant). Dans la strate arborescente, outre le hêtre et le chêne rouvre, apparaît le chêne pédonculé, le charme et parfois le noisetier et l'érable sycomore.

Bien que très stable, l'équilibre sol-végétation peut être troublé par l'homme et suivre la dégradation suivante: hêtraie à luzule sur sol frais ou riche - hêtraie à luzule et myrtille - hêtraie à myrtille.

Les futaies à luzule représentent les futaies les plus productives de la forêt d'Anlier. Elles se localisent notamment sur tous les plateaux ainsi que sur les versants nord, est et ouest.

#### ● La hêtraie à charme

Dans le nord de cette forêt, outre la hêtraie à myrtille et la hêtraie à luzule blanche, on rencontre la hêtraie à charme. Elle s'est implantée dans les meilleures stations de la forêt, malheureusement fort abîmées au cours du temps par les diverses activités humaines liées aux droits d'usages. On y rencontre *Milium effusum* (millet diffus), *Paris quadrifolia* (parisette), *Viola sylvestris* (violette des bois), *Anemone nemorosa* (anémone des bois) voire *Asperula odorata* (aspérule odorante) et *Melica uniflora* (mélique uniflore), et un lot d'espèces hygrophiles.

#### VÉGÉTATIONS SUR SOLS HYDROMORPHES

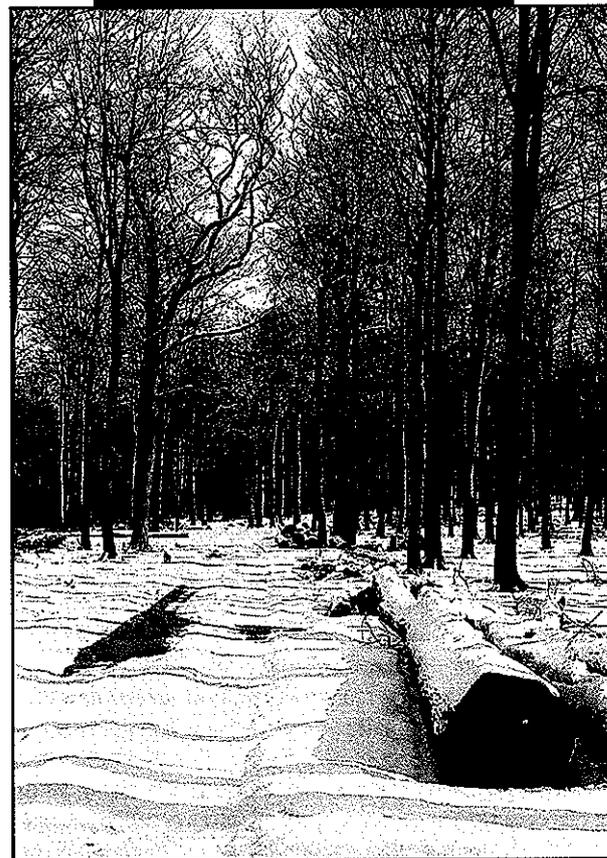
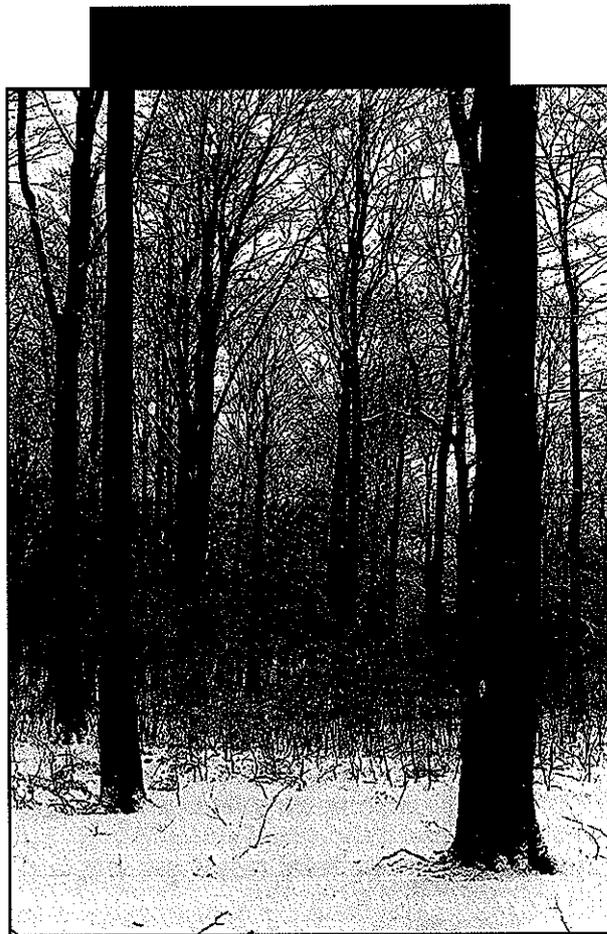
Dans le second groupe de forêts, celles sur sols hydromorphes aux abords des zones de résurgence de la nappe phréatique et dans les fonds humides, on distingue les groupements écologiques les plus sensibles mais d'une très grande valeur biologique. Pendant des décennies l'homme a tenté de les rentabiliser par l'enrésinement. Actuellement, on tente de préserver le caractère originel et naturel de ce qui peut encore l'être. On distingue essentiellement l'aulnaie eutrophe dans les fonds à eau courante, les groupements de bas marais (recolonisation des anciennes prairies marécageuses), les groupements oligotrophes à molinies et sphaignes (fanges) et la chênaie pédonculée mésotrophe à *Luzula sylvatica* (luzule des bois). Voilà brièvement décrites les différentes stations phytosociologiques que l'on peut rencontrer en forêt d'Anlier. La forêt n'est donc pas uniforme mais au contraire très diversifiée de par les nombreuses vallées qui découpent le plateau ardennais exposé au sud. On rencontre parfois sur de très faibles étendues de nombreuses variantes de hêtraies. Ceci permet de comprendre l'intérêt d'une gestion suivie par du personnel compétent et informé de notions écologiques pour préserver la diversité d'une forêt comme celle d'Anlier.

#### UN TRAITEMENT ADAPTÉ POUR MAINTENIR LA DIVERSITÉ

Très souvent, le tapis végétal permet de reconnaître les groupements primitifs inaltérés. En fonction de ces informations, le traitement des peuplements doit viser une production variée aussi élevée que possible en matière ligneuse de premier choix et concourir à la restauration des zones dégradées. La restauration remet en cause la faveur de l'équilibre biologique dynamique de la forêt.

#### **Favoriser les espèces à vocation culturale et tendre vers une futaie jardinée**

Le maintien de la fertilité et de la diversité passe par l'amélioration de l'humus. Les principaux moyens d'assurer la production



continue d'un bon humus sont la protection absolue des essences accessoires (charme, érable, noisetier, bouleau, frêne) voire leur replantation en petits bouquets, le maintien du chêne en mélange avec les autres essences principales et le traitement en futaie jardinée ou d'allure jardinatoire avec passage des coupes à courte rotation.

### **Maintenir les résineux en proportion limitée**

Trop souvent, lorsqu'il s'est agi d'introduire des essences résineuses dans nos forêts spontanées, on s'est uniquement préoccupé de voir si leurs exigences propres étaient satisfaites sans se soucier de l'influence néfaste qu'elles pouvaient imprimer sur le milieu. Dès lors, il faut choisir le résineux le mieux adapté à la station et cela dans une proportion à ne pas dépasser. Actuellement, en forêt domaniale d'Anlier, on ne dépasse pas un maximum de 15 %. On maintient donc 85 % de futaies feuillues et de peuplements sur sols hydromorphes. Ces derniers sont d'ailleurs maintenant respectés à 100 %. Dans le même esprit, la Région wallonne essaie de racheter tous les fonds des vallées et de les préserver dans leur intégralité à cause de leur valeur biologique. Ainsi, près de deux cents hectares ont été rachetés depuis 1952.

L'utilisation des résineux peut se concevoir de deux façons différentes, à savoir comme utilisation transitoire destinée à faciliter la restauration de cantons ruinés ou comme utilisation définitive en vue de constituer des peuplements à rendement élevé. A cet effet, on peut constituer des bouquets dispersés de faible étendue, en mélange voire en monoculture.

### **Conserver le chêne**

Dans la hêtraie à myrtille, le chêne sessile sera maintenu comme essence de base, mais on y incorporera un maximum d'essences accessoires (sorbier, bouleau, hêtre, bourdaine).

Pour la futaie à luzule blanche sur sol sec on conservera les peuplements naturels par le traitement en futaie jardinée à courte rotation, par le maintien du chêne sessile et des essences accessoires. D'autre part, les coupes doivent être prudentes pour éviter l'assèchement du sol.

### **Régénérer naturellement si possible**

Dans le cas des hêtraies à luzule blanche sur sols frais et riches, l'ouverture du massif forestier pourra être plus importante. La régénération naturelle du hêtre sera d'autant plus abondante et rapide. Il faut être cependant prudent car elle peut être envahissante et surabondante au détriment de la diversité. Les essences accessoires peuvent être introduites dans les trouées sous protection, afin qu'elles ne soient pas abrutées par les ongulés. Dans l'état actuel des choses, la régénération naturelle du chêne paraît très aléatoire vu la pression faunique. Les plantations de chêne sessile ou pédonculé doivent être clôturées. Il en est de même de l'érable sycomore pourtant bien en station en de nombreux endroits.

Pour le traitement de la hêtraie à charme, le traitement en futaie jardinée à courte rotation est le seul à être recommandé. La rotation de 12 ans appliquée depuis 1954 paraît donner de bons résultats pour la conservation de la forêt actuelle. Sans ongulés, la progression de l'érable et du charme finirait par récupérer de proche en proche la place qu'ils occupaient avant leur destruction par l'homme et les animaux domestiques.

### **Protéger spécialement les zones humides**

Les groupements végétaux sur sols hydromorphes doivent être maintenus dans leur intégralité et la rentabilité économique exclue. En effet, ces zones ont un rôle hydrique, un rôle faunique, un rôle botanique, voire un rôle esthétique à jouer. Par exemple, tous les villages autour de la forêt d'Anlier captent leur eau potable en forêt et en période de sécheresse cela ne suffit pas. De plus, le seul fait que la cigogne noire niche de nouveau en forêt depuis 1987 et fréquente assidûment les fonds humides pour son

alimentation mérite le maintien de ces zones. En 1993 quatre nids connus par le personnel forestier ont donné des résultats très positifs depuis la ponte jusqu'à l'envol.

Un seul fut occupé en 1994. Il est vraisemblable que la cigogne noire ne soit pas le seul animal bénéficiaire de cet état des choses si l'on se réfère à ce qui se passe en Allemagne dans les zones humides.

L'aulnaie eutrophe et la chênaie pédonculée doivent aussi être maintenues sans drainage exagéré pour conserver une réserve d'eau et favoriser le développement de certains animaux inféodés à ces milieux.

### **Transformer les peuplements résineux mal implantés**

En ce qui concerne les peuplements résineux, ils seront conduits à leur terme d'exploitabilité en continuant la rotation 3/6<sup>(3)</sup>. Leur transformation sera envisagée en fonction de l'association végétale dans l'aire de laquelle ils se trouvent. Dans une série<sup>(4)</sup> (la série du Rasé), les pessières sont remplacées depuis quelques années par le hêtre en mélange avec des bouquets d'érable et par le douglas qui semble l'essence résineuse la mieux adaptée à la hêtraie à luzule.

### **Une approche globale nécessaire**

Les deux pépinières domaniales s'avèrent indispensables pour la production de plants d'origine locale, pour la réussite des plantations et pour le maintien de la diversité.

Le suivi d'expériences scientifiques est nécessaire pour connaître le comportement des essences indigènes et allochtones tant en forêt d'Anlier que pour l'ensemble de la forêt wallonne.

Le rachat des enclaves a déjà été abordé précédemment. Il permet une meilleure gestion globale de la forêt et notamment il favorisera la persistance de vallées ouvertes à rôles multiples.

Le sujet de l'équilibre forêt - ongulés qui sont à la base dans beaucoup de cas de dégradation de telle ou telle association végétale, doit être abordé au niveau d'une entité beaucoup plus grande du territoire.

## **CONCLUSIONS**

Voilà brossé rapidement un tableau de la richesse de la forêt d'Anlier. La brève analyse de sa diversité au travers des différents types de végétation fait apparaître toute la gestion «écologique» sous-jacente que des générations de forestiers ont dû mener depuis la première moitié de ce siècle.

Les grands modes de traitements appliqués actuellement à cette forêt dans une optique affichée de conservation des caractéristiques biologiques d'un tel massif forestier assurent aujourd'hui la gestion durable de ce patrimoine.

Ainsi ce massif forestier constitue-t-il certainement de par son étendue et sa diversité, un des plus beaux massifs forestiers belges. Il semble dès lors qu'il aurait toute sa place dans un parc naturel. ■

DR. ROGER FICHANT

### **GLOSSAIRE:**

(1) **Hêtre d'agriculture**: hêtre destiné à la réparation ou à l'entretien du char ou de la charette.

(2) **Panage**: usage acquis de droit par la population et consistant à mettre les porcs à la glandée ou à la faînée suivant une réglementation stricte.

(3) **Rotation**: durée qui sépare deux passages successifs d'une coupe de même nature dans une même parcelle; la rotation est de 12 ans dans les peuplements feuillus de la forêt d'Anlier.

(4) **Série**: terme d'aménagement forestier désignant une forêt ou partie constituant une unité distincte et homogène devant être traitée comme un tout.